GERER MONETAIRE

Fonds Commun de Placement

Relevant de la directive 2009/65/CE

Rapport Annuel 2015

GERER MONETAIRE

FCP à vocation générale

RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2009/65/CE

MONETAIRE COURT TERME

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

31/12/2015

- I - CARACTERISTIQUES

▶ **OPCVM d'OPC :** jusqu'à 10% de l'actif net

▶ **Objectif de gestion et stratégie d'investissement :**

L'OPCVM cherche à obtenir une performance égale à celle de l'EONIA, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants. Cependant, dans certaines circonstances exceptionnelles et conjoncturelles de marché telles que de très faibles (voire négatifs) niveaux de taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative du FCP est susceptible de baisser ponctuellement et de remettre en cause ponctuellement le caractère positif de la performance du FCP. Il investit dans des titres de créance et des instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'Union Européenne ou adhérent à l'espace économique européen, uniquement libellés en euros, en détention directe à hauteur de 70% maximum de l'actif net et dont l'échéance maximale est 6 mois. Le gérant s'assure que les titres détenus en portefeuille sont de haute qualité de crédit.

La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit (critères financiers, choix du segment de courbe crédit, choix de la qualité de crédit et sélection des titres). Elle se réfère de manière non exclusive aux notations des agences de notation.

L'OPCVM respectera les limites réglementaires de Maturité Moyenne Pondérée (maximum 60 jours), de Durée de Vie Moyenne Pondérée (maximum 120 jours), et de maturité résiduelle jusqu'à l'échéance légale des titres (maximum de 397 jours). Le processus de gestion repose sur une analyse pragmatique des facteurs clés (variables économiques, marchés et facteurs techniques) de l'évolution des taux d'intérêt réels et de l'inflation. Il peut utiliser des instruments financiers à terme dans un but de couverture. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif. Les titres en devises sont parfaitement couverts contre le risque de change.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30. Le rachat est exécuté le jour même sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Durée de placement recommandée : 1 jour.

▶ **Indicateur de référence :**

L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro, il est calculé quotidiennement par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone euro. Les informations sur ce taux sont notamment disponibles sur le site internet de la Banque de France www.banque-france.fr .

▶ **Profil de risque :**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.
Le profil de risque du FCP est adapté à un horizon à court terme supérieur à 1 jour. La société de gestion ne garantit pas aux souscripteurs qu'ils ne subiront pas de moins values par rapport à leurs investissements dans le FCP. Les risques encourus par les porteurs sont principalement liés à la classification de GERER MONETAIRE en OPCVM « Monétaire court terme ».

Risque de crédit : le FCP peut être totalement exposé au risque de crédit sur les émetteurs publics. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux : le FCP peut, à tout moment, être totalement exposé au risque de taux, la sensibilité aux taux d'intérêt pouvant varier en fonction des titres à taux fixe détenus et entraîner une baisse de sa valeur liquidative. Toutefois, la valeur liquidative sera peu sensible aux variations des taux réels.

Risque de contrepartie : L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

Risque de perte en capital : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

Après le resserrement du spread coeur/périphérie au milieu du mois de Janvier lié à l'action de la BCE, la tendance a été inverse sur la deuxième moitié du mois. Les taux souverains des pays périphériques ont en effet marqué une hausse, alimentée par les incertitudes autour de l'avenir politique de la Grèce après la victoire du parti de gauche radicale Syriza aux élections législatives. Alors que les propos tenus dans le courant de la semaine par les représentants de l'Europe, et du nouveau gouvernement grec avaient permis d'apaiser une partie de ces tensions, les déclarations du président de l'Eurogroupe et du ministre des finances grec à l'issue de leur entretien les a en partie relancées. Les pays « cœurs » de la zone euro ont servi quelque peu de valeurs refuges, entrainant leur taux toujours vers des plus bas négatifs.
Après une tension sur les taux souverains des pays périphériques suite à l'éventualité d'un Grexit, l'ensemble des réunions organisées par l'Eurogroupe lors du mois de février a permis d'annihiler ce mouvement compte tenu de la prochaine mise en œuvre du programme d'achat mensuel de la BCE et de l'extension de 4 mois de l'aide financière à la Grèce. Néanmoins au moindre blocage lors des négociations entre la Grèce et l'Eurogroupe, le mouvement de resserrement des spreads intra-zone pourrait marquer une pause. De ce fait, l'appétit pour le risque est resté soutenu. Le dollar s'est apprécié, les courbes de taux se sont aplaties et les taux longs en zone euro (core et périphériques) ont touché de nouveaux points bas, les investisseurs se positionnant avant le QE de la BCE. Aux Etats-Unis, les propos positifs de Janet Yellen sur le marché du travail et sur la croissance américaine suggèrent une première remontée des taux directeurs lors du 3ème trimestre 2015.

Alors que le marché du crédit avait très bien commencé le mois de mars au cours de la première semaine, le début du QE le 9 mars a entrainé les rendements du Bund sur des niveaux significativement plus bas, provoquant un important écartement du crédit, notamment sur les noms high beta. Les jours suivants ont été marqués par une illiquidité du marché et des faibles volumes traités. Le marché a cependant bien performé à l'approche de la fin du mois. Les taux cores européens ont continué leur mouvement à la baisse durant le mois de mars, le Bund 10y terminant en baisse de 15bps à 19bps (nouveau plus bas historique). Les périphériques ont quant à eux mieux performé, notamment sur la partie longue de la courbe. Ceux-ci se sont cependant moins bien tenus (en niveau de spread) durant le reste du mois tandis que les cores ont continué d'attirer les intérêts. Alors que peu de progrès ont été fait sur le sauvetage de la Grèce, les indicateurs européens sont ressortis meilleurs qu'attendu, avec des PMI et des composants de l'enquête IFO surprenant à la hausse.
La tension continue sur le marché obligataire en ce mois d'avril notamment du fait des incertitudes sur la Grèce face à la prochaine échéance du mois de Mai. En effet, La réunion de l'Eurogroupe entre la Grèce et ses créanciers pourrait ne pas aboutir sur un accord, les propositions de réformes avancées jusque-là étant jugées insuffisantes. En outre cela amènerait la Grèce sur le chemin d'un défaut partiel supporté majoritairement par les Etats ainsi que les entités publiques. Un référendum quant à une sortie de la zone euro serait alors d'actualité pour le gouvernement de Monsieur Tsipras. Les taux des Govies à long terme se sont tendus d'environ 14bp sur les taux cores et périphériques de la zone euro durant ce mois d'Avril. Sur le court terme, les indices du marché monétaire restent stables avec un Eonia à -8bp et un Euribor 3 mois historiquement bas à – ½ bp.
Le mois de Mai a été marqué par une hausse notable des rendements obligataires souverains en zone euro, et dans une moindre mesure des taux américains et britanniques. Ce mouvement s'apparente à des prises de profits et résulte d'une conjonction d'éléments :
1) déception par rapport à la croissance américaine alimentant les anticipations d'action plus tardive de la part de la Fed affaiblissant le dollar et alimentant le rebond des matières premières;

2) doutes quant à la capacité de rebond de l'économie américaine et quant à la vigueur de la croissance en zone euro alors que le prix du pétrole augmente et que l'euro s'apprécie contre dollar ;
3) accélération de l'inflation plus rapide qu'initialement anticipée en zone Euro ;
4) flou quant aux discussions sur la Grèce.
La pentification des courbes s'est également poursuivie vu que les taux à deux ans sont quant à eux restés quasiment inchangés. Ces échéances rapprochées constituent l'une des zones de protection pour le cash, comme l'illustre aussi la baisse de l'EONIA, dont le taux est passé de -0,09% à -0.14.

En zone euro, les positions se sont crispées tout au long du mois de Juin sur la Grèce, alors qu'aucun accord n'a été trouvé, et que la Grèce n'a pas honoré le remboursement au FMI le 30 juin. Les taux grecs sont donc violemment remontés pour atteindre les 14%. L'accélération des réunions au plus haut niveau en fin de mois et dans les prochains jours témoigne de l'urgence de la situation face à l'incapacité des dirigeants grecs à contre-proposer des mesures qui seraient jugées efficaces par les partenaires européens. Le Bund bénéficiant de son rôle de valeur refuge, les autres pays périphériques ont subi un écartement du spread contre le taux allemand.

Les taux souverains ont poursuivi leur mouvement de baisse en Europe en Juillet. Le vote par la Grèce d'une nouvelle série de mesures exigées par les institutions a permis à la BCE de procéder à un relèvement du plafond de l'ELA. Le risque d'incident majeur étant écarté, les obligations souveraines des pays de la zone euro ont retrouvé de leur attractivité. Elles profitent également des achats de la BCE qui maintient son rythme de 60 MM€. Au-delà de la zone euro, un autre élément vient alimenter les pressions baissières sur les taux : la rechute des anticipations d'inflation en lien avec celle des cours du pétrole. La levée des sanctions contre l'Iran étant effectif, si aucun incident ne vient interrompre le processus, le retour du pétrole iranien sur les marchés internationaux maintiendra sous pression les prix de l'or noir, ce qui ralentira le rythme de dissipation de l'effet pétrole à l'origine de la chute de l'inflation dans le monde. La publication du taux d'inflation pour l'ensemble de la zone euro en fin de semaine, resté stable à 0,2% sur le mois de juillet, n'a pas permis de dissiper ces inquiétudes sur les perspectives de prix.

Les taux souverains ont poursuivi leur mouvement de baisse en Europe durant les premières semaines d'août avant de se retendre dans la dernière semaine suite à l'effondrement des bourses chinoises en Chine qui ont globalement fait souffrir l'ensemble des marchés financiers de la planète et ont augmenté la volatilité. La dévaluation du renminbi par la Banque Centrale Chinoise a contribué à modifier les anticipations économiques, y compris en termes d'inflation et s'est conjuguée avec un nouvel effondrement du prix du baril de pétrole, le WTI a touché les 38$ le baril une première depuis 2009. Les perturbations qui ont marqué l'été traduisent en fait plus généralement un malaise croissant concernant la marge de manœuvre résiduelle (politique monétaire / budgétaire) si le redressement des économies mondiales devait s'avérer décevant. Les grandes banques centrales devraient clarifier leur positionnement lors de la réunion annuelle de Jackson Hole, d'autant plus que 3 événements (dévaluation du renminbi, démission du Premier ministre grec et baisse du baril de pétrole) survenus durant l'été sont venus entretenir les craintes concernant la croissance et l'inflation.
Sur le marché monétaire, les rendements de la courbe 0-1an sont restés stables avec un Eonia qui se situe toujours autour de -13bp

Le mois de Septembre a été riche en événements sur la plupart des marchés, notamment sur le Crédit. Les investisseurs se sont focalisés sur la décélération de la Chine, sur la faiblesse du marché des matières premières, sur la dégradation de l'économie Brésilienne ainsi que sur les tromperies de Volkswagen concernant les émissions de leurs moteurs diesel. Concomitamment à tout cela, la FED a décidé de repousser le relèvement de son taux directeur à plus tard (sans doute la fin d'année), surprenant un peu l'agenda des investisseurs.

Dans un contexte d'actualité très chargée en Octobre (banques centrales, indicateurs macro-économiques, publications d'entreprises), les taux court terme ont été entraînés nettement à la baisse sur la fin de mois par le ton très accommodant adopté par Mario Draghi. Les taux d'échéance plus longue (10 ans) ont quant à eux marqué une très légère hausse, ceci étant principalement du à l'effet de contagion associé à la remontée des taux souverains américains, alimentée par un durcissement de ton opéré par la Fed. Celle-ci a en effet clairement ouvert la porte à une hausse de ses taux directeurs en décembre, en soulignant l'amélioration de l'environnement économique.

La tendance sur les taux est à la baisse sur toutes les courbes en zone euro. Ceci intègre de manière croissante des anticipations d'abaissement des taux de dépôts par la BCE à l'issue de la réunion de politique monétaire du 3 décembre. La disparition de l'instabilité politique au Portugal a par ailleurs

généré un resserrement des spreads de quelques points de base entre les pays cœur et de la périphérie de la zone euro. En effet, le futur premier ministre, à la tête d'une coalition « anti-austérité», s'est engagé à respecter les règles budgétaires fixées par l'Union européenne contribuant à un recul de plus de 20 points de base sur les taux souverains à 10 ans portugais ainsi qu'à une baisse de plus de 10 points de base pour l'Italie et l'Espagne sur les titres de même maturité.

Les mesures annoncées par la BCE début Décembre ont déçu les marchés, dont les attentes étaient très élevées. L'ensemble des classes d'actifs ont subit une correction. Cela a entraîné une hausse spectaculaire de 20 à 25 pbs sur les taux souverains à 10 ans ainsi que d'une légère pentification des courbes accentuée par l'anticipation de hausse des taux aux US. De nombreux investisseurs escomptaient une augmentation du montant des achats mensuels, qui aurait maintenu une pression baissière sur les taux. Finalement, l'ensemble des taux souverains 10 ans a partiellement corrigé à la baisse suite à la conférence de la Fed. Le léger aplatissement de la courbe des taux américaine qui a suivi cette réunion peut s'expliquer par deux facteurs parallèles. Dans un premier temps, par la prise en compte progressive par les investisseurs de la politique de réinvestissement de la Fed, qui va peser sur les taux longs au fur et à mesure qu'elle va réinvestir les montants arrivant à échéance, puis dans un second temps, par des arbitrages qui privilégient une exposition sur la partie longue de la courbe à la partie courte.

Dans ce contexte de taux très bas, de courbe monétaire plate, nous avons investi en 2015 toujours à court terme sur des titres du trésor Italiens et Espagnols en essayant d'arbitrer les différentes maturités sur la courbe 0-6mois. Notre fonds a continué à privilégier des investissements à très court terme permettant de conserver une liquidité maximum.

Le rendement du portefeuille Gérer Monétaire sur l'année 2015 est de -**0,04%** pour chacune des parts (Institutionnel, Trésor et Jour), alors que son indice de référence l'Eonia a fait -**0,11%** sur la même période.
Les performances passées du FCP ne préjugent pas de ses performances futures.

- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2015, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques

- IV - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires :

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification
- Qualité de l'exécution
- Qualité des analyses
- Qualité du conseil
- Capacité à intervenir dans des situations spéciales
- Confidentialité
- Organisation de réunions avec les émetteurs
- Qualité du back – office
- Traitement des litiges

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation et l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage.

Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management www.palatine-am.com rubrique ISR.

GERER MONETAIRE prend en compte les critères ESG.

Palatine Asset Management, société de gestion de l'OPCVM, adhère au code de transparence AFG-FIR.
Ce code et le processus de gestion ISR sont consultables sur le site internet de Palatine AM à la page http://www.palatine-am.com/isr/demarche-isr/

Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

- V - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 31/12/2015 : - OPCVM = 9,29 % de l'actif net

- VI - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

Depuis le 23 mars 20015, le taux de frais de gestion appliqué à chacune des trois parts est de 0,08% au lieu de 0,10%.

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

Philippe Pace
Commissaire aux comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale de Paris
Expert comptable
Inscrit au tableau de l'Ordre de Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE **31 DECEMBRE 2015**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT
GERER MONETAIRE

SOCIETE DE GESTION

PALATINE ASSET MANAGEMENT
42, rue d'Anjou
75008 PARIS

DEPOSITAIRE

CACEIS BANK
1-3, place Valhubert
75013 PARIS

3, rue de l'Arrivée - 75015 Paris
tél. 01 45 38 36 37 - fax 01 73 76 86 18
Membre d'une association de gestion agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.
APE 6920Z – SIRET 433 869 559 00032

Philippe Pace
Commissaire aux comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale de Paris
Expert comptable
Inscrit au tableau de l'Ordre de Paris

FCP GERER MONETAIRE
PALATINE ASSET MANAGEMENT
42, rue d'Anjou
75008 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par le directoire de la société de gestion, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds commun de placement GERER MONETAIRE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de mes appréciations,

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants : mes appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPCVM, prévus par le règlement ANC 2014-01 du 14 janvier 2014, ainsi que sur l'existence et l'évaluation des instruments financiers en portefeuille.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 11 avril 2016

Philippe PACE,
Commissaire aux comptes,
Inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

BILAN ACTIF AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts	**1 000 637,50**	**1 700 048,59**
Instruments financiers	**5 019 735,89**	**5 723 671,52**
Actions et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**4 400 286,53**	**5 723 671,52**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	4 400 286,53	5 723 671,52
Titres de créances négociables	*3 975 258,10*	*5 723 671,52*
Autres titres de créances	*425 028,43*	*0,00*
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**619 449,36**	**0,00**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	619 449,36	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**0,00**	**0,00**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**0,00**	**0,00**
Comptes financiers	**651 580,55**	**763 871,77**
Liquidités	**651 580,55**	**763 871,77**
Total de l'actif	**6 671 953,94**	**8 187 591,88**

BILAN PASSIF AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Capitaux propres		
Capital	**6 674 353,76**	**8 176 823,32**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**-107,66**	**2 214,84**
Résultat de l'exercice (a, b)	**-2 745,63**	**7 834,95**
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	**6 671 500,47**	**8 186 873,11**
Instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**453,47**	**718,77**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**453,47**	**718,77**
Comptes financiers	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	**0,00**	**0,00**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**6 671 953,94**	**8 187 591,88**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	309,52	4 154,36
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	2 912,80	11 211,94
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	**3 222,32**	**15 366,30**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	**0,00**	**0,00**
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	**3 222,32**	**15 366,30**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	6 144,62	7 800,34
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-2 922,30**	**7 565,96**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	176,67	268,99
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	**-2 745,63**	**7 834,95**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois

A- Règles d'évaluation des actifs :

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

1. Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

2. Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Compte tenu de la situation actuelle des marchés, les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiquées ci- dessus, peuvent s'écarter sensiblement des prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

3. Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion (FCP) ou du Conseil d'Administration (SICAV) en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

4. Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor)
TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

5. OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

6. Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

7. Instruments financiers à terme :

7.1 Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

7.2 Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

7.2.1 Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion (FCP) ou du Conseil d'Administration (SICAV).

7.2.2 Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

B- Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.
Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0,10%TTC sur la part C1, C2 et C3 jusqu'au 22/03/2015 et de 0,08% TTC depuis le 23/03/2015.

C - Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	*Part C*
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Actif net en début d'exercice	**8 186 873,11**	**8 540 906,95**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 809 922,33	2 387 137,31
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 322 247,63	-2 750 230,35
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	392,81	2 303,73
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-485,34	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-36,00	-90,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3,49	-720,49
Différence d'estimation exercice N	1 059,45	1 055,96
Différence d'estimation exercice N-1	-1 055,96	-1 776,45
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 922,30	7 565,96
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**6 671 500,47**	**8 186 873,11**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Titres de créances		
Bons du Trésor	3 975 258,10	59,59
Commercial Paper réglementé européen	425 028,43	6,37
TOTAL Titres de créances	**4 400 286,53**	**65,96**
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	**0,00**	**0,00**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 637,50	15,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	4 400 286,53	65,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	651 580,55	9,77
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	1 000 637,50	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	4 300 273,03	64,46	100 013,50	1,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	651 580,55	9,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/12/2015
Créances	
Total des créances	**0,00**
Dettes	
Frais de gestion	453,47
Total des dettes	**453,47**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
GERER MONETAIRE JOUR		
Parts souscrites durant l'exercice	178,000	74 197,52
Parts rachetées durant l'exercice	-506,690	-211 260,87
Solde net des souscriptions/rachats	-328,690	-137 063,35
GERER MONETAIRE TRESOR		
Parts souscrites durant l'exercice	69,496	1 444 300,85
Parts rachetées durant l'exercice	-102,953	-2 139 574,47
Solde net des souscriptions/rachats	-33,457	-695 273,62
GERER MONETAIRE INSTITUTIONNEL		
Parts souscrites durant l'exercice	3,000	291 423,96
Parts rachetées durant l'exercice	-10,000	-971 412,29
Solde net des souscriptions/rachats	-7,000	-679 988,33

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
GERER MONETAIRE JOUR	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	**0,00**
GERER MONETAIRE TRESOR	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	**0,00**
GERER MONETAIRE INSTITUTIONNEL	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	**0,00**

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2015
GERER MONETAIRE JOUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	529,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,09
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	31/12/2015
GERER MONETAIRE TRESOR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 228,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
GERER MONETAIRE INSTITUTIONNEL	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	387,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,09
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2015
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépots de garantie

	31/12/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2015
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			619 449,36
	FR0010611335	PALATINE MOMA B FCP	619 449,36
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-2 745,63	7 834,95
Total	**-2 745,63**	**7 834,95**

	31/12/2015	31/12/2014
GERER MONETAIRE JOUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-244,07	698,89
Total	**-244,07**	**698,89**

	31/12/2015	31/12/2014
GERER MONETAIRE TRESOR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 342,18	6 113,51
Total	**-2 342,18**	**6 113,51**

	31/12/2015	31/12/2014
GERER MONETAIRE INSTITUTIONNEL		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-159,38	1 022,55
Total	**-159,38**	**1 022,55**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-107,66	2 214,84
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-107,66**	**2 214,84**

	31/12/2015	31/12/2014
GERER MONETAIRE JOUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-9,57	197,49
Total	**-9,57**	**197,49**

	31/12/2015	31/12/2014
GERER MONETAIRE TRESOR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-91,81	1 728,22
Total	**-91,81**	**1 728,22**

	31/12/2015	31/12/2014
GERER MONETAIRE INSTITUTIONNEL		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-6,28	289,13
Total	**-6,28**	**289,13**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Actif net Global en EUR	**14 742 273,97**	**12 069 084,10**	**8 540 906,95**	**8 186 873,11**	**6 671 500,47**
GERER MONETAIRE JOUR					
Actif net en EUR	1 578 465,06	1 208 472,15	893 772,33	730 061,38	592 738,10
Nombre de titres	3 801,160	2 904,130	2 145,730	1 750,720	1 422,030
Valeur liquidative unitaire en EUR	415,25	416,12	416,53	417,00	416,82
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,02	0,11	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	2,84	0,54	0,46	0,39	-0,17
GERER MONETAIRE TRESOR					
Actif net en EUR	10 455 339,55	7 661 799,94	7 064 954,80	6 388 275,44	5 690 371,72
Nombre de titres	505,121	369,389	340,276	307,337	273,880
Valeur liquidative unitaire en EUR	20 698,68	20 741,81	20 762,42	20 785,89	20 776,87
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	1,05	5,62	-0,33
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	161,77	27,42	23,32	19,89	-8,55
GERER MONETAIRE INSTITUTIONNEL					
Actif net en EUR	2 708 469,36	3 198 812,01	582 179,82	1 068 536,29	388 390,65
Nombre de titres	28,000	33,000	6,000	11,000	4,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	96 731,04	96 933,69	97 029,97	97 139,66	97 097,66
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	4,92	26,28	-1,57
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	803,20	129,21	108,98	92,95	-39,84

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dépôts				
DAT_102GMI16	EUR	1 000 000	1 000 637,50	15,00
TOTAL Dépôts			**1 000 637,50**	**15,00**
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ESPAGNE				
ESPAGNE ZCP 220116	EUR	950 000	950 043,79	14,24
ROYAUME DESPAGNE ZCP 19-02-16	EUR	325 000	325 048,22	4,87
TOTAL ESPAGNE			**1 275 092,01**	**19,11**
ITALIE				
ITALIE ZCP 12-02-16	EUR	1 100 000	1 100 091,13	16,49
ITALIE ZCP 29-01-16	EUR	425 000	425 028,43	6,37
ITALIE ZCP 290216	EUR	1 500 000	1 500 061,46	22,48
ITALIE ZCP 31-03-16	EUR	100 000	100 013,50	1,50
TOTAL ITALIE			**3 125 194,52**	**46,84**
TOTAL Titres de créances négo. sur marchés régl. ou ass.			**4 400 286,53**	**65,95**
TOTAL Titres de créances			**4 400 286,53**	**65,95**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
PALATINE MOMA B FCP	EUR	19,19	619 449,36	9,29
TOTAL FRANCE			**619 449,36**	**9,29**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**619 449,36**	**9,29**
TOTAL Organismes de placement collectif			**619 449,36**	**9,29**
Dettes			**-453,47**	**-0,01**
Comptes financiers			**651 580,55**	**9,77**
Actif net			**6 671 500,47**	**100,00**

GERER MONETAIRE JOUR	**EUR**	**1 422,030**	**416,82**
GERER MONETAIRE TRESOR	**EUR**	**273,880**	**20 776,87**
GERER MONETAIRE INSTITUTIONNEL	**EUR**	**4,000**	**97 097,66**